Rapport annuel 1989-1990

Société Québécoise
d'Initiatives
Agro-Alimentaires

SOQUIA

91-05577/

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires, SOQUIA, est une société d'État du gouvernement du Québec dont la mission première est de contribuer au développement de l'industrie agro-alimentaire et des pêcheries commerciales.

Fondée en 1975, SOQUIA possède, au 31 mars 1990, des participations dans quinze entreprises du secteur agro-alimentaire et, via sa filiale Société québécoise des pêches (SQP), dans six entreprises du domaine des pêches commerciales et de l'aquiculture.

La Société gère également quatre filiales de service: le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc., le Centre de distribution de médicaments vétérinaires du Québec (CDMV) inc., l'Usine de congélation de Saint-Bruno inc. et le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc..

Table des matières

Faits saillants	3
Message du directeur général	4
Conseil d'administration et direction	8
Rapport du Vérificateur	9
Rapport des filiales	21
Société québécoise des pêches	21
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	22
Centre de distribution de médicaments vétérinaires du Québec (CDMV) inc.	23
Usine de congélation de Saint-Bruno inc.	24
Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	25
Liste des participations de SOQUIA et de SQP au 31 mars 1990	26

I55
55-50
2

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président
Assemblée Nationale du Québec
Québec (Québec)

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation,
Michel Pagé

Monsieur Michel Pagé
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200-A, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 4X6

Monsieur le ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la Loi créant la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Lois refondues du Québec, c. S-21), j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport d'activités de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

Le directeur général,
Lucien Biron

FAITS SAILLANTS

Exercice terminé le 31 mars
(en millions de dollars)

	1986	1987	1988	1989	1990
Participations minoritaires					
Revenus de placement	42 607[1]	6 174	4 674	6 285	**6 390**
Bénéfices avant provision pour pertes	40 874	4 928	3 170	4 257	**4 140**
Provision pour pertes (récupération)	5 811	2 395	(740)	(548)	**39**
Acquisition de placements en cours d'année[2]	6 134	4 032	7 706	6 613	**5 177**
Valeur des placements au 31 mars[3]	27 383	25 025	28 545	35 182	**37 124**
Filiales					
CDMV inc.					
Ventes biens et services	29 007	33 855	39 160	43 317	**46 067**
Bénéfice net	1 157	1 470	2 003	2 203	**2 101**
Usine de congélation de Saint-Bruno inc.					
Vente biens et services	1 188	770	1 954	1 625	**1 909**
Bénéfice net (perte nette)	235	(200)	504	74	**(76)**
CIAQ inc.					
Vente biens et services	10 817	14 893	16 469	18 394	**18 506**
Bénéfice net	3 454	6 642	6 681	4 595	**3 003**
CIPQ inc.					
Vente de biens et services	—	—	—	—	**38**
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	**15**
Société québécoise des pêches					
Revenus de placements	53	98	1 574	400	**416**
Bénéfice net (perte nette)	(370)	(87)	1 558	374	**(1 559)**
Valeur des filiales au 31 mars[4]	21 574	27 701	36 013	41 856	**38 841**
États consolidés					
Bénéfice net	39 300	10 190	14 511	11 830	**7 585**
Valeur des placements au 31 mars[5]	48 957	52 737	64 558	77 038	**116 564**
Avoir de l'actionnaire	61 304	72 386	86 897	98 727	**106 412**

(1) Comprend un gain de 37,4 millions $ relatif à la vente d'un placement coté en bourse.
(2) Regroupe l'ensemble des placements effectués sous forme de capital-actions ordinaires et privilégiées, de prêts et de débentures.
(3) À la valeur d'acquisition, déduction faite de la provision pour pertes sur placements, sauf 1989 et 1990, à la valeur de consolidation.
(4) À la valeur de consolidation.
(5) Avant versements échéant en-deçà d'un an sur les prêts et avances.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour SOQUIA, l'exercice 1989-1990 a coïncidé avec la première année d'application de son plan de développement triennal approuvé par le Conseil des ministres en avril 1989. D'ailleurs, les événements qui se sont déroulés sur la scène agro-alimentaire au cours de l'année sont venus confirmer les enjeux et les grands mouvements de fond identifiés dans ce plan de développement.

À l'échelle internationale, le traité de libre-échange canado-américain a produit ses premiers effets alors que les négociations du Gatt se sont poursuivies dans le cadre de l'Uruguay Round. Plus que jamais, les entreprises québécoises, notamment celles qui oeuvrent dans le secteur bio-alimentaire, seront confrontées à des pressions concurrentielles nouvelles. À court terme, ce défi est accentué par la conjoncture économique défavorable qui affecte l'ensemble de nos entreprises, que ce soit en regard des taux d'intérêt élevés ou de la vigueur du dollar canadien qui pénalisent leur compétitivité. Lorsque cette conjoncture s'accompagne, comme ce fut le cas dans l'industrie de la pêche commerciale, d'une baisse considérable des approvisionnements et d'un recul des prix internationaux, les conséquences en sont amplifiées et se traduisent par une crise qui affecte à la fois les pêcheurs et les usines de transformation.

L'année qui vient de s'écouler s'est également distinguée par de nouvelles orientations stratégiques élaborées par les grands ensembles agro-alimentaires québécois. Par exemple, les principales chaînes de distributrion alimentaire ont choisi, presque simultanément, de concentrer leurs efforts sur leur activité principale en se départissant de leurs intérêts dans d'autres secteurs. Pour sa part, le mouvement coopératif envisageait un regroupement de ses opérations de transformation du lait alors que les coopératives Agropur et Purdel ont déjà fusionné leurs activités dans le lait de consommation.

Dans un tel contexte, caractérisé par la globalisation des marchés, le défi de la compétitivité et la concentration des entreprises, le rôle que SOQUIA peut jouer sur la scène bio-alimentaire québécoise est de la première importance. En particulier, SOQUIA entend se consacrer prioritairement à son objectif numéro un qui est de contribuer à l'émergence d'entreprises québécoises majeures capables de se mesurer avec succès aux défis des années 1990.

Résultats financiers

Pour l'exercice 1989-1990, le bénéfice net de la Société s'élève à 7 585 469 $, comparativement à 11 830 035 $ au cours de l'année précédente. Cet écart est explicable en grande partie par l'évolution des résultats nets de nos filiales, qui sont passés d'un total de 7 025 313 $ en 1988-1989 à 3 484 313 $ pour 1989-1990. En particulier, la Société québécoise des pêches a accusé des pertes de 1 558 555 $ durant l'année en raison de la conjoncture extrêmement défavorable vécue par l'ensemble de l'industrie des pêches au Québec.

Par ailleurs, le bilan de SOQUIA se caractérise par une augmentation notable de la valeur des éléments d'actif de la Société, qui a progressé de 99 222 817 $ au 31 mars 1989 à 133 064 828 $ au 31 mars 1990. Cette hausse est surtout attribuable au transfert par le gouvernement du Québec à SOQUIA, d'un billet à ordre de 40 000 000 $ émis par Sucre Lantic ltée suite à la vente de la Raffinerie de sucre du Québec. Le financement de cette débenture a été effectué à même les liquidités de la Société et le produit de divers emprunts soit: des emprunts à court terme à même une marge de crédit autorisée de 21 000 000 $ et un billet à ordre sans intérêt de 9 000 000 $ remboursable au ministre des Finances. Le 19 avril 1990, une émission d'obligations de 10 000 000 $ a réduit d'un montant équivalent les emprunts bancaires à court terme de la Société.

REVUE DES ACTIVITÉS

L'agro-alimentaire

Conformément à son objectif de contribuer à l'émergence d'entreprises majeures, SOQUIA a participé, au cours de l'exercice 1989-1990, à la mise sur pied d'un consortium québécois dans le domaine des intrants à la ferme (moulées, meuneries, commerce de grains, de semences et d'engrais). En acquérant 35 % des actions de Leblanc & Lafrance inc., au coût de 2 000 000 $ SOQUIA aura permis à cette dernière de procéder à l'acquisition conjointe, avec Nutrite inc., d'une entreprise spécialisée dans les semences, pesticides et engrais, Semico inc. En outre, pour favoriser un tel regroupement, SOQUIA a converti en un prêt de 1 799 123 $ sa participation dans Semico inc., entreprise acquise neuf ans auparavant, ce qui a généré pour la Société un rendement financier des plus intéressants.

Les investissements dans le secteur agro-alimentaire ont totalisé, pour l'année se terminant le 31 mars 1990, 5 176 543 $ sous forme de capital-actions et de prêts.

Dans le même ordre d'idées, SOQUIA a, à la toute fin de son exercice, facilité la fusion des opérations de Purdel et Agropur dans le secteur du lait de consommation, alors que l'actionnaire majoritaire de Purdel inc., Purdel, coopérative agro-alimentaire, procédait au rachat des actions (46,7 %) que SOQUIA détenait dans cette entreprise.

Dans le secteur horticole, identifié comme prioritaire dans le plan de développement triennal de SOQUIA, deux nouvelles participations ont été ajoutées au portefeuille de la Société. Ainsi, un investissement de 300 000 $ en capital-actions et 50 000 $ en prêt a été réalisé dans Les Entreprises Champost inc. de Saint-Basile, spécialisée dans la production de champignons de Paris et de compost pré-inoculé pour redistribution à de petites champignonnières en région. En acquérant 30,3 % du capital-actions de cette entreprise, SOQUIA aura favorisé le transfert d'une technologie européenne permettant de simplifier la production de champignons en éliminant les opérations de compostage et d'inoculation des semis.

La Société a également acquis, au coût de 300 000 $, une participation de 29,1 % dans Les Composts du Québec inc. de Saint-Henri de Lévis afin de permettre la réalisation d'un projet de 1 500 000 $ dédié au compostage de résidus de bois et autres matières organiques disponibles dans la grande région de Québec. Cette participation de SOQUIA permettra à l'entreprise de doubler son chiffre d'affaires d'ici trois ans, tout en appuyant le développement de produits destinés à l'amendement des sols et de technologies efficaces en matière de recyclage.

Par ailleurs, SOQUIA a continué, au cours de l'année, à effectuer un suivi rigoureux de ses placements dans le secteur agro-alimentaire et à s'impliquer de très près dans les discussions entourant la planification stratégique de ses différents partenaires. C'est dans ce cadre que plusieurs d'entre eux ont fait l'objet de mises de fonds additionnelles.

Ainsi, la Société procédait, de concert avec son nouveau partenaire dans l'entreprise Les Viandes Du Breton inc., à une injection de 400 000 $ sous forme de capital-actions. Cette participation de SOQUIA faisait partie d'un projet d'investissement de 1 200 000 $ destiné au développement de nouvelles méthodes de conditionnement mieux adaptées aux besoins de la clientèle.

Julac inc., une entreprise de transformation du bleuet située au Lac Saint-Jean, s'est vue pour sa part accorder un prêt-relais de 125 000 $ dans l'attente d'un financement à long terme de source privée. Au cours de l'année, cette entreprise s'est manifestée par la relance du vin apéritif Dubleuet. De même, Nutrisoya inc. a bénéficié d'un prêt additionnel de 100 000 $ afin de poursuivre le développement de nouveaux produits à base de soya.

L'entreprise Socadia inc., qui introduisait son nouveau produit sur le marché l'an dernier, s'est vue accorder deux prêts totalisant 500 000 $ afin de mettre en place une nouvelle ligne d'emballage destinée au marché institutionnel et de poursuivre ses efforts de mise en marché. La Société est fière de souligner le succès de cette jeune entreprise lors de la remise des prix du concours SSA des produits nouveaux, édition 1990, alors que Socadia recevait la médaille d'or catégorie périssables pour son produit Saladexpress, une salade fraîche pré-coupée.

Pour sa part, Cofranca Import Export inc., qui rencontrait certaines difficultés en raison notamment d'une conjoncture difficile sur le marché européen de la viande chevaline, s'est vue accorder une nouvelle mise de fonds de 499 950 $ en capital-actions dans le cadre d'un projet de collaboration avec un nouveau partenaire européen. De même, Serristes Unis de l'Estrie (1988) inc., située à Magog, a bénéficié d'un prêt additionnel de 200 000 $ afin de permettre à l'entreprise de poursuivre ses opérations durant un cycle complet de production.

En plus de procéder à l'acquisition de trois nouveaux placements et de se manifester par de nouveaux investissements dans six entreprises de son portefeuille, la Société s'est départie de deux de ses participations au cours du présent exercice.

Outre Purdel inc. dont l'actionnaire majoritaire s'est porté acquéreur, la Société a mis fin à son association avec l'entreprise Les Produits Chicon inc. dont elle était partenaire depuis 1983. Bien que ce projet n'ait pas eu les résultats escomptés au niveau commercial, la présence de SOQUIA aura néanmoins permis à l'entreprise de développer une expertise dans la régie de culture des endives adaptée au Québec.

Les investissements dans le secteur agro-alimentaire ont totalisé, pour l'année se terminant le 31 mars 1990, 5 176 543 $ sous forme de capital-actions et de prêts, soit sensiblement le même niveau d'investissement qu'au cours de l'année précédente. Au total, ces investissements ont généré des projets d'entreprises évalués à près de 12 000 000 $.

Les pêches commerciales et l'aquiculture

La Société québécoise des pêches (SQP), a joué un rôle actif dans la préparation du plan de restructuration de l'industrie des pêches.

Au total, 2 430 000 $ auront été investis par la filiale sous forme de capital-actions et de prêts, générant des projets évalués à plus de 11 000 000 $.

Identifiée comme un des secteurs privilégiés par la Société, dans le cadre de son plan de développement 1989-1992, l'industrie des pêches a vécu en 1989-1990 une conjoncture des plus défavorables, caractérisée principalement par une baisse simultanée des prix et des captures. Dans ce contexte, la Société québécoise des pêches (SQP), filiale à part entière de SOQUIA, a joué un rôle actif dans la préparation du plan de restructuration du secteur commandé par le Gouvernement. C'est dans un esprit de collaboration avec les intervenants gouvernementaux et le milieu lui-même que le personnel de SQP a participé aux travaux du comité ministériel mis sur pied en janvier 1990.

Au cours de l'année, SQP a également procédé à l'acquisition de deux nouvelles participations dans le secteur des pêches. En début de saison, la Société intervenait dans Primonor inc., une entreprise de transformation de produits marins de La Tabatière. La mise de fonds de SQP a permis, en association avec Madelipêche inc., de relancer les opérations de l'usine, de sauver 300 emplois directs et de conserver un débouché pour 800 pêcheurs de la région. Durant la saison de pêche 1989, SQP est aussi intervenue dans Novi-Pêche (1987) inc. afin d'assurer le maintien des opérations de l'entreprise.

Dans le secteur de l'aquiculture, identifié également comme prioritaire dans le plan de développement 1989-1992 de la Société, SQP a procédé à deux nouveaux investissements en plus

de gérer le programme de garantie de prêts mis sur pied par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Durant l'année, SQP s'est impliquée dans Baie des Chaleurs Aquaculture inc., entreprise spécialisée dans l'élevage de saumons de l'Atlantique, et dans Aquapêche inc. qui oeuvre dans l'élevage de moules cultivées et semi-cultivées.

Au total, 2 430 000 $ auront été investis par la filiale sous forme de capital-actions et de prêts, générant des projets évalués à plus de 11 000 000 $.

Les filiales de service

Au chapitre des filiales de service, le fait marquant de la dernière année a été le transfert à SOQUIA, en janvier 1990, du Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc. La nouvelle structure du Centre lui permettra de prendre de l'ampleur et ainsi de mieux atteindre ses objectifs. SOQUIA salue donc la venue, dans son groupe, du personnel du Centre, et est heureuse de pouvoir travailler de concert avec les producteurs porcins responsables de la deuxième plus importante production agricole au Québec.

SOQUIA salue la venue dans son groupe du Centre d'insémination porcine du Québec.

Les trois autres filiales ont investi globalement 5 800 000 $, soit une augmentation de 19 % relativement à l'exercice précédent, pour améliorer leurs capacités et se doter des meilleures technologies dans leur domaine respectif. Pour sa part, le CIAQ a pris une part active au développement de son secteur d'activité en effectuant des dépenses de recherche de 1 500 000 $. Au plan financier, le CIAQ et le CDMV ont réalisé des bénéfices intéressants durant l'année, quoiqu'en recul relativement à l'exercice précédent, alors que l'Usine de congélation de Saint-Bruno inc. subissait une légère perte reliée aux frais de démarrage de son nouveau tunnel de congélation et à une récolte de bleuets inférieure aux prévisions.

Enfin, dans le cadre d'un mandat spécial qui lui a été confié par le Gouvernement, la Société a poursuivi la recherche d'une nouvelle vocation industrielle ou commerciale pour les terrains et les bâtiments de l'ex-Raffinerie de sucre du Québec. Plusieurs projets ont été soumis à notre attention, les analyses sont en cours et nous croyons être en mesure de soumettre une recommandation finale au cours de la présente année.

Remerciements

Le conseil d'administration de SOQUIA a été profondément remanié depuis la parution de notre dernier rapport annuel. Outre son président, monsieur William Lacoursière, qui a quitté la Société en janvier 1990, mesdames Mitzi Dobrin et Agnès Jarnuszkiewicz ainsi que messieurs André Forcier et René Raby ne sont plus administrateurs de SOQUIA. La direction de la Société tient à exprimer ses remerciements sincères à ces personnes qui ont su guider nos décisions au cours des dernières années. Par la même occasion, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres de notre conseil d'administration.

Enfin, la permanence et le succès des activités de SOQUIA ne sauraient être assurés sans le professionnalisme de l'ensemble de ses employés. La direction tient donc à leur exprimer sa profonde gratitude pour le travail accompli et à leur souhaiter le meilleur succès pour la prochaine année.

Le directeur général,

Lucien Biron

Lucien Biron

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

Conseil d'administration

Président du conseil
Monsieur André Martel
Directeur général
Collecte sélective Québec

Vice-président du conseil
Monsieur Lucien Biron
Directeur général
SOQUIA

Administrateur
Monsieur André Dorr
Sous-ministre associé à la promotion des investissements
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Administrateur
Monsieur Aimé Gagnon
Vice-président du conseil
Métro-Richelieu

Administrateur
Monsieur Jean-Yves Lavoie
Sous-ministre adjoint
Affaires économiques, industrielles et commerciales
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Administrateur
Monsieur J.-Robert Ouimet
Président et directeur général
Ouimet-Cordon Bleu inc.

Administrateur
Monsieur Jean-Roch Vachon
Président et chef de l'exploitation
Steinberg inc.

Direction

Monsieur Lucien Biron
Directeur général

Monsieur Érik Grandjean
Vice-président exécutif

Madame Léna Rouillard
Directrice
Planification et Développement

Monsieur André Cloutier
Directeur
Finances et Administration

Me Denis Héroux
Directeur des services juridiques et Secrétaire

Monsieur Langis Belzile
Directeur des investissements
Secteur agro-alimentaire

Monsieur Jean-Louis Ferland
Directeur des investissements
Secteur des pêches

Monsieur Richard Gagnon
Directeur
Filiales

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA au 31 mars 1990 ainsi que l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 31 mai 1990

BILAN AU 31 MARS 1990

	1990	1989
Actif		
À court terme		
Encaisse	307 184 $	214 721 $
Dépôts à terme — au coût	6 863 723	17 000 584
Débiteurs	30 254	5 063
Dû par le gouvernement du Québec	—	1 541 967
Intérêts courus et échus sur prêts	876 096	637 579
Dividendes à recevoir de filiales	7 200 000	1 857 565
Versements sur placements (note 3)	1 099 883	1 347 083
	16 377 140	22 064 562
Placements (note 3)	115 463 991	75 690 826
Immobilisations (note 5)	125 829	57 345
Autre élément d'actif (note 6)	1 097 868	870 084
	133 064 828 $	99 222 817 $

Pour le conseil d'administration,

André Martel

André Martel

Lucien Biron

Lucien Biron

	1990	1989
Passif		
À court terme		
Emprunt bancaire	**7 256 875 $**	— $
Créditeurs et frais courus	**140 802**	240 025
Provision pour réclamations — garanties d'emprunts bancaires	**104 000**	104 000
Versement — Dû au gouvernement du Québec	**16 500**	—
	7 518 177	344 025
Dû au gouvernement du Québec — sans intérêt ni modalité de remboursement	**9 135 000**	151 500
Dette à long terme (note 7)	**10 000 000**	—
	26 653 177	495 525
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 8)	**55 800 000**	55 800 000
Actifs cédés à titre gratuit par le gouvernement du Québec (note 9)	**10 532 036**	10 433 146
Bénéfices non répartis	**40 079 615**	32 494 146
	106 411 651	98 727 292
	133 064 828 $	99 222 817 $

Éventualités (note 11)

RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
Revenus de placements		
Résultats des filiales: (note 4)		
Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc.	2 101 351 $	2 203 271 $
Usine de congélation de St-Bruno inc.	(76 902)$	74 077
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	3 003 415	4 594 694
Société québécoise des pèches	(1 558 555)	373 931
Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	15 004	—
Société québécoise des bio-technologies agro-alimentaires — BIO-AGRAL	—	(220 660)
	3 484 313	7 025 313
Quote-part des résultats des sociétés satellites	2 639 324	2 664 519
Dévaluation d'un investissement dans une société satellite	(750 000)	—
Intérêts (note 10)	3 298 820	2 637 705
Dividendes	—	997 082
Gain sur aliénations de placements	1 047 407	—
Autres revenus et dépenses	154 466	(13 992)
	9 874 330	13 310 697
(Augmentation) diminution des provisions pour pertes		
Intérêts courus et échus sur prêts	(38 843)	(82 125)
Autres placements	—	698 328
Garanties d'emprunts bancaires	—	(68 000)
	(38 843)	548 203
Frais d'administration		
Traitements et avantages sociaux	1 317 404	822 024
Services professionnels et administratifs	241 345	181 772
Frais de déplacement et de représentation	164 046	114 227
Congrès, publicité et souscriptions	157 824	62 528
Loyer et entretien des locaux	134 271	129 873
Taxe sur le capital	77 598	115 504
Fournitures et dépenses de bureau	57 056	35 983
Frais financiers	6 958	340
Divers frais	71 544	59 204
Amortissement des immobilisations	21 972	16 090
	2 250 018	1 537 545
	7 585 469	12 321 355
Bénéfice avant élément extraordinaire		
Quote-part de la perte à la vente d'une division d'une société satellite, moins les impôts s'y rapportant	—	(491 320)
Bénéfice net	7 585 469	11 830 035
Bénéfice non répartis au début	32 494 146	20 664 111
Bénéfices non répartis à la fin	40 079 615 $	32 494 146 $

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant élément extraordinaire	7 585 469 $	12 321 355 $
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Résultats des filiales moins dividendes	4 715 687	(6 001 140)
Quote-part des résultats des sociétés satellites moins dividendes	(645 160)	(1 778 224)
Dévaluation d'un investissement dans une société satellite	750 000	—
Provision pour pertes sur autres placements	—	(548 203)
Gain sur aliénations de placements	(1 047 407)	—
Perte sur aliénations d'immobilisations	4 096	—
Amortissement des immobilisations	21 972	16 090
	11 384 657	4 009 878
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	(4 163 399)	(994 413)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	7 221 258	3 015 465
Activités de financement		
Dû au gouvernement du Québec	9 000 000	—
Dette à long terme	10 000 000	—
Liquidités provenant des activités de financement	19 000 000	—
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(47 149 468)	(5 302 318)
Produit d'aliénations de placements	2 928 635	—
Encaissements de prêt	1 020 638	808 583
Autre élément d'actif	(227 784)	(507 472)
Acquisitions d'immobilisations	(111 808)	(2 742)
Produit d'aliénations d'immobilisations	17 256	—
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(43 522 531)	(5 003 949)
Diminution des liquidités	(17 301 273)	(1 988 484)
Liquidités au début	17 215 305	19 203 789
(Insuffisance des liquidités) liquidités à la fin	(85 968) $	17 215 305 $

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les dépôts à terme diminués de l'emprunt bancaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1990

1. Constitution et objets

La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA, constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-21), est une compagnie à fonds social et elle a pour objets:

— de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement des industries du secteur alimentaire;

— de participer ou d'intervenir dans la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation de tout produit relié au secteur agricole ou alimentaire ou aux pêcheries commerciales.

Les activités de SOQUIA se caractérisent principalement par l'acquisition d'actions et l'octroi de prêts d'actionnaire à des entreprises actives dans le secteur agro-alimentaire québécois. Les actions de SOQUIA font partie du domaine public du Québec et sont attribuées au ministre des Finances.

2. Conventions comptables

Les états financiers de SOQUIA ont été préparés par la direction, selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Placements

Filiales

Les participations de SOQUIA dans ses filiales en propriété exclusive, Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc., Usine de congélation de St-Bruno inc., Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc., Société québécoise des pêches (SQP) et Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc., sont présentées à la valeur de consolidation.

Les états financiers de ces filiales en propriété exclusive ne sont pas consolidés avec ceux de SOQUIA étant donné que la direction de cette dernière considère que la présentation à la valeur de consolidation permet à son actionnaire unique d'analyser distinctement les activités des filiales de celles de SOQUIA.

La quote part des résultats de la filiale Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc., est établie selon des états financiers périodiques non vérifiés.

Sociétés satellites

Depuis le 14 septembre 1988, les investissements dans les sociétés sur lesquelles SOQUIA est en mesure d'exercer une influence sensible sur leurs décisions financières et administratives sont comptabilisés à leur valeur de consolidation diminuée de toute baisse durable de valeur. Avant cette date, ces investissements étaient comptabilisés à leur coût d'acquisition.

L'excédent du prix payé sur la valeur des actifs nets acquis est amorti sur une période de 10 ans selon la méthode linéaire. Cet amortissement est inclus dans le poste «Quote-part des résultats des sociétés satellites» à l'état des résultats et des bénéfices non répartis.

La quote-part des résultats des sociétés satellites est établie selon les états financiers vérifiés annuels des sociétés satellites et/ou les états financiers périodiques non vérifiés.

Autres placements

Les autres placements sont présentés au coût d'acquisition diminué de toute baisse durable de valeur.

Provision pour pertes

La provision pour pertes sur les actions est établie par évaluation de chacune des participations selon leur coût d'acquisition diminué de toute baisse durable de valeur. Pour les prêts, la provision sur le capital et les intérêts courus et échus, est établie en évaluant la perte anticipée pour chaque prêt présentant des difficultés majeures de perception.

Billet à recevoir

L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur nominale du billet à recevoir est amortie sur la durée de cette créance compte tenu des modalités de son remboursement.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon les méthodes et les taux suivants:

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	Solde dégressif	20 %
Matériel roulant	Solde dégressif	25 %
Équipement informatique	Solde dégressif	20 %
Logiciel	Linéaire	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail	—

Régime de retraite

La contribution de l'employeur au régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée dans l'état des résultats et des bénéfices non répartis.

3. Placements

	1990	1989
Filiales en propriété exclusive — à la valeur de consolidation		
Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) inc.	8 022 704 $	9 921 353 $
Usine de congélation St-Bruno inc.	2 779 944	2 364 846
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	23 536 235	24 732 820
Société québécoise des pêches (SQP)	3 887 966	4 836 791
Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	613 894	—
	38 840 743	41 855 810
Participation dans des sociétés satellites — à la valeur de consolidation*		
Actions et prêts	33 146 714	30 815 516
Quote-part des résultats	1 918 355	1 286 904
	35 065 069	32 102 420
Autres placements		
Actions	1 210 609	1 643 185
Prêts	963 180	2 497 818
	2 173 789	4 141 003
Moins: provision pour perte	114 724	1 061 324
	2 059 065	3 079 679
Billet à recevoir — au coût non amorti**	40 598 997	—
	42 658 062	3 079 679
	116 563 874	77 037 909
Versements échéant en deçà d'un an sur les prêts et les avances incluant ceux aux filiales et aux sociétés satellites	1 099 883	1 347 083
	115 463 991 $	75 690 826$

* L'excédent du prix payé des actions acquises sur leur valeur comptable établi au 14 septembre 1988, et pour les acquisitions subséquentes établi à la date d'acquisition est de 1 708 125 $. Cet excédent non amorti au 31 mars 1990 est de 1 517 132 $.

** Ce billet acquis du gouvernement du Québec représente le solde de prix de vente des actions de la Raffinerie de sucre du Québec à Sucre Lantic ltée. Il est garanti par une hypothèque subordonnée de dernier rang et remboursable en 20 versements trimestriels consécutifs de 1 250 000 $ à compter du 1er décembre 1993 et quatre versements trimestriels de 3 750 000 $ commençant le 1er décembre 1988; ce billet porte intérêt à 8 1/2 % payable trimestriellement.

4. Données financières sommaires des filiales en propriété exclusive (milliers de $)

	Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CMDV) inc.	Usine de congélation de St-Bruno inc.	Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	Société québécoise des pêches	Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	Total 1990	Total 1989
Bilan au 31 mars							
Actif à court terme	14 410	297	13 281	439	237	**28 664**	28 877
Placements	55	271	55	3 260	—	**3 641**	2 690
Immobilisations au coût amorti	3 038	2 920	15 295	9	382	**21 644**	18 475
Autres actifs	—	—	312	200	—	**512**	546
	17 503	3 488	28 943	3 908	619	**54 461**	50 588
Passif à court terme							
Envers des tiers	5 480	708	1 821	20	5	**8 034**	6 504
Envers SOQUIA	4 000	114	3 200	—	—	**7 314**	2 096
Dette à long terme							
Envers des tiers	—	—	386	—	—	**386**	372
Envers SOQUIA	—	779	—	809	—	**1 588**	1 161
Avoir de l'actionnaire SOQUIA:							
Capital-actions	1 750	1 064	6 024	2 650	599	**12 087**	11 488
Surplus d'apport	—	—	—	800	—	**800**	—
Bénéfices non répartis (déficit)	6 273	823	17 512	(371)	15	**24 252**	28 967
	17 503	3 488	28 943	3 908	619	**54 461**	50 888

	Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CMDV) inc.	Usine de congélation de St-Bruno inc.	Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	Société québécoise des pêches	Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	Total 1990	Total 1989
Résultats et bénéfices non répartis de l'exercice							
Ventes	46 067	1 909	18 506	416	38	**66 936**	63 736
Bénéfice brut (perte brute)	6 225	211	18 506	416	(12)	**25 346**	24 917
Quote-part et provision pour perte sur placement	—	38	—	(1 763)	—	**(1 763)**	—
Frais d'opération et de gestion déduction faite des autres revenus	4 123	325	15 503	212	(27)	**20 098**	17 891
Bénéfice (perte) avant élément extraordinaire	2 102	(76)	3 003	(1 559)	15	**3 485**	7 026
Élément extraordinaire	—	—	—	—	—	—	973
Bénéfice net (perte nette)	2 102	(76)	3 003	(1 559)	15	**3 485**	7 999
Bénéfices non répartis au début	8 171	899	18 709	1 188	—	**28 967**	22 965
	10 273	823	21 712	(371)	15	**32 452**	30 964
Dividendes	4 000	—	4 200	—	—	**8 200**	1 997
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin	6 273	823	17 512	(371)	15	**24 252**	28 967

5. Immobilisation

	1990			1989
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Mobilier et équipement	158 652 $	125 821 $	32 831 $	28 224 $
Matériel roulant	31 610	1 318	30 292	18 020
Équipement informatique	64 853	7 463	57 390	7 997
Logiciel	4 092	437	3 592	—
Améliorations locatives	54 951	53 227	1 724	3 104
	314 095 $	188 266 $	125 829 $	57 345 $

6. Autre élément d'actif

Immeubles destinés à la vente — au coût

Le 31 août 1987, le gouvernement du Québec a cédé à titre gratuit à la Société son droit de racheter des terrains et des bâtisses situés à Mont St-Hilaire pour une valeur nominale de 1 $. Il lui a aussi donné le mandat de diriger et d'exécuter un plan visant la réutilisation de ces immeubles à d'autres fins industrielles. Ces immeubles étant destinés à la vente, la Société capitalise à ce projet tous les frais encourus s'y rapportant depuis le 28 septembre 1987, date de leur acquisition.

7. Dette à long terme

	1990	1989
Acceptation bancaire, 13,55 %	10 000 000 $	— $

Cette acceptation bancaire a été remplacée en avril 1990 par une émission d'obligations, 11,50 %, échéant en avril 1995.

8. Capital-actions

	1990	1989
Autorisé:		
850 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé:		
558 000 actions	55 800 000 $	55 800 000 $

Le solde du capital-actions autorisé et non souscrit, soit 29 200 000 $, sera payé selon les besoins de la Société, en un ou plusieurs versements avec l'approbation préalable du Gouvernement.

9. Actifs cédés à titre gratuit par le gouvernement du Québec

	1990	1989
Actifs cédés à titre gratuit par le gouvernement du Québec et convertis en placements dans les filiales	9 639 091 $	9 540 201 $
Réclamation par la Raffinerie de sucre du Québec cédée à titre gratuit par le gouvernement du Québec et inscrite à la valeur de réalisation nette	892 945	892 945
	10 532 036 $	10 433 146 $

10. Opérations entre apparentées

Au cours de l'exercice, SOQUIA a conclu des transactions dans le cours normal des opérations avec certaines de ses filiales et de ses sociétés satellites. Ces transactions entre apparentées comportent des revenus d'intérêts de 101 747 $ avec une filiale et de 697 911 $ avec des sociétés satellites et des honoraires de gestion de 200 000 $ imputés à une filiale.

11. Éventualités

Lors de l'aliénation des actions de Pêches Nordiques inc., le 3 avril 1987, SOQUIA s'est portée garante envers les acquéreurs et cette compagnie de toutes pertes, dommages, coûts ou dépenses découlant d'actions ou de réclamations antérieures à cette date. Relativement à cette garantie, un fournisseur a intenté une poursuite dont la réclamation est d'environ 400 000 $ contre la compagnie en règlement de frais de courtage. Une provision de 31 192 $ pour pertes éventuelles a été comptabilisée, montant que la Société estime suffisant pour régler ce litige.

Le montant que la Société pourrait débourser en excédent de la provision concernant cette poursuite sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

La Société est caution pour des emprunts bancaires et des dettes à long terme de certaines entreprises dans lesquelles SOQUIA ou une de ses filiales détient ou détenait une participation. Au 31 mars 1990, les soldes des emprunts bancaires et des dettes à long terme de ces entreprises, faisant l'objet de ces garanties, étaient de 4 354 000 $ (31 mars 1989 — 504 000 $). Une provision de 104 000 $ est pourvue au 31 mars 1990 relativement à ces garanties.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1989 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1990.

Société Québécoise des Pêches

Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1990, le secteur des pêcheries commerciales a connu une période particulièrement difficile due principalement à une baisse importante des captures et à une détérioration des prix sur les marchés. De ce fait, Société québécoise des pêches (SQP) a provisionné une partie de sa quote-part dans certaines de ses entreprises partenaires, entrainant une perte de 1 558 555 $ à ses résultats financiers comparativement à un bénéfice net de 373 931 $ lors de l'exercice précédent.

Malgré cette conjoncture difficile, la Société québécoise des pêches a continué d'être très présente dans le secteur au cours de 1989-1990. Dès le début de l'année financière, SQP était saisie du dossier Primonor (1989) inc., une entreprise de la première importance pour les pêcheurs et les travailleurs de La Tabatière sur la Basse Côte Nord. C'est ainsi que, de concert avec Madelipêche inc., la Société prenait une participation de 50 % dans l'entreprise pour un investissement de 300 000 $ en capital-actions, tout en lui consentant un prêt de 700 000 $. Sensiblement au même moment, la Société québécoise des pêches devenait actionnaire de Novi-Pêche (1987) inc. en acquérant une participation minoritaire dans l'entreprise (43,4 %) sous forme de capital-actions, au coût de 250 000 $, et en lui consentant divers prêts totalisant 260 000 $.

Au chapitre de l'aquiculture, la Société a investi 500 000 $ sous forme de capital-actions (25,7 %) et 300 000 $ sous forme de prêt dans Baie des Chaleurs Aquaculture inc. Cette jeune entreprise de Saint-Omer réalisait ainsi un projet d'expansion de 6 400 000 $ destiné à l'élevage et à l'engraissement du saumon de l'Atlantique. Une autre entreprise de la région maritime, Aquapêche inc., spécialisée dans l'élevage des moules, a obtenu de la Société une participation de 75 000 $ en capital-actions (39,6 %) et de 25 000 $ en prêt.

Pour l'année se terminant le 31 mars 1990, les investissements dans le secteur des pêches et de l'aquiculture ont totalisé 2 430 000 $, sous forme de capital-actions et de prêts. Cette participation globale de la Société québécoise des pêches a favorisé la réalisation de projets d'entreprises évalués à plus de 11 000 000 $.

Au cours de l'année, SQP a également poursuivi sa collaboration au programme d'aide financière au développement de la production aquicole initié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. En vertu de ce programme, deux entreprises piscicoles, Pisciculture des Alléghanys inc. de Saint-Philémon et Pisciculture Guay inc. de Saint-Bernard-de-Lacolle se sont vu offrir des garanties de prêts de 290 000 $ et 273 500 $ respectivement.

La Société québécoise des pêches entend poursuivre au cours de l'année 1990-1991, les objectifs qu'elle s'est fixés lors de l'élaboration de son plan de développement triennal, particulièrement au niveau du regroupement d'entreprises de première transformation et de projets de développement dans les secteurs de la deuxième et troisième transformation et de l'aquiculture. Compte tenu de la situation qui prévaut actuellement dans le secteur, la Société québécoise des pêches sera appelée à jouer pleinement son rôle auprès des intervenants d'une industrie névralgique pour l'économie des régions maritimes. Cette intervention s'inscrit en complémentarité avec les actions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du plan quinquennal de restructuration de l'industrie des pêches annoncé lors du discours sur le budget 1990-1991.

2, Parc Samuel Holland
Bureau 284
Québec (Québec)
G1S 4S5

Téléphone: 418-643-2238
Télécopieur: 418-643-2553

Monsieur Raymond Lemay
Président du conseil

Monsieur Lucien Biron
Président et directeur général

Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.

Au cours de 1989-1990, le CIAQ a connu un certain plafonnement de son chiffre d'affaires à 18 506 589 $, comparativement à 18 394 447 $ pour l'exercice précédent.

Cette relative stabilité reflète cependant des performances très différentes d'un marché à l'autre. En Amérique du Nord, par exemple, le Centre a commencé à se ressentir de la baisse du cheptel laitier. En volume, les ventes diminuaient de 2,6 % au Québec, de 20,4 % dans le reste du Canada et de 11 % aux États-Unis. En revanche, sur les autres marchés, les ventes sont demeurées vigoureuses, enregistrant une croissance de 16,1 % pour se situer à 550 000 doses.

Le bénéfice net pour sa part a connu une baisse sensible, passant de 4 594 694 $ en 1988-1989 à 3 003 415 $ en 1989-1990, tout en s'établissant au niveau respectable de 16 % des revenus. Plusieurs facteurs reliés directement au développement du Centre ont influencé ce résultat. Par exemple, afin d'assurer le maintien d'un réseau génétique de premier niveau, le troupeau a été augmenté de 772 à 829 reproducteurs, alors que le service de transplantation embryonnaire Boviteq et le service de recherche voyaient leurs budgets augmentés respectivement de 440 000 $ et 140 000 $.

Il faut noter que ces dépenses sont reliées directement au développement futur du Centre: l'augmentation du cheptel est nécessaire à la mise à l'épreuve et à la découverte de taureaux-vedettes, alors que la transplantation embryonnaire et la recherche sont des activités nécessitant des investissements très importants auxquels un centre hautement spécialisé ne peut se soustraire. Malgré ces augmentations de dépenses, la situation financière du CIAQ demeure favorable, ce qui lui a permis de déclarer un dividende de 4 200 000 $ au cours de l'année.

Outre les aspects recherche et développement auxquels le Centre s'est consacré au cours de 1989-1990, plusieurs événements importants ont marqué l'exercice 1989-1990 et méritent d'être soulignés. Au chapitre des services aux éleveurs, les cours d'insémination ont pris une place importante dans les activités du CIAQ. Lors du présent exercice, 212 éleveurs auront suivi les cours élaborés par l'Institut de Technologie de Saint-Hyacinthe, en collaboration avec le Centre. Il faut également mentionner l'extraordinaire performance de Starbuck, le taureau-vedette du Centre, dont la progéniture remportait les honneurs des plus grandes expositions spécialisées: le Royal Winter Fair de Toronto, les Harrisburg, Madison et Puyallup aux États-Unis et l'Expo-Printemps de Victoriaville.

Enfin, le CIAQ a contribué au cours de l'exercice à la formation de Genexcel, en collaboration avec deux centres d'insémination de l'Ouest canadien. Ce regroupement prévoit la mise en commun de la semence des taureaux Holstein afin de rendre disponibles, aux clients de chacun des partenaires, les meilleurs reproducteurs aux meilleurs prix.

Au cours de ces derniers dix ans, le CIAQ s'est imposé comme chef de file canadien dans son secteur. Le Centre aborde la nouvelle décennie avec une situation financière saine, un personnel compétent, des installations modernes et une technologie de premier plan. Dans cette industrie internationale de la génétique animale, rien ne peut être pris pour acquis et seules les organisations qui ont développé une expertise leur permettant d'identifier régulièrement des animaux de haut calibre peuvent réussir financièrement. À l'aube des années 1990, le plus grand défi du Centre sera de perpétuer l'excellence qui le caractérise et de percer dans le domaine de l'embryologie.

3450, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B8

Téléphone: 514-774-1141
Télécopieur: 514-774-9318

Monsieur Lucien Biron
Président

Monsieur Robert Chicoine
Directeur général

Centre de distribution de médicaments vétérinaires du Québec (CDMV) Inc.

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, le CDMV a réalisé des ventes de 46 067 266 $, en hausse de 6,5 % par rapport à l'an dernier. De son côté, le bénéfice net diminuait légèrement, passant de 2 203 271 $ à 2 101 351 $. Il s'agit tout de même de la troisième année consécutive où le profit net dépasse la barre de 2 000 000 $. Cette performance financière a d'ailleurs permis au Centre de déclarer le versement d'un dividende de 4 000 000 $ sans affecter sa capacité de financer son développement futur.

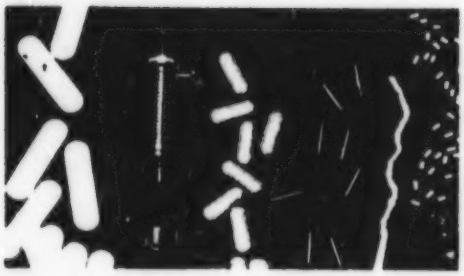

Le comportement de l'industrie québécoise et canadienne de la production animale a une incidence directe sur la capacité du Centre à étendre son marché. Ainsi, sur le marché québécois, le Centre commence à se ressentir de la décroissance du cheptel laitier et d'un certain plafonnement de l'industrie porcine. Au moment où le territoire est beaucoup mieux desservi que par le passé, la mission de contrôle de la distribution des médicaments vétérinaires qui a été confiée au Centre vient tempérer son désir d'accroître son chiffre d'affaires sur son principal marché (49 % de ses ventes totales en 1989-1990).

C'est donc sur les marchés extérieurs que le CDMV désire axer son développement dans l'avenir, malgré une concurrence de plus en plus vive. Dans cette optique, le Centre a acquis une participation minoritaire dans un consortium de vente à l'étranger axé sur le produit agro-alimentaire et l'élevage.

Au cours de l'exercice, plusieurs investissements ont été réalisés afin d'aider le Centre à mieux desservir sa clientèle et à augmenter ses ventes d'équipements et de fournitures. Afin de faire face adéquatement à la croissance des prochaines années, l'entrepôt a été agrandi au coût de 660 000 $. Le Centre a également investi 625 000 $ pour augmenter ses capacités de traitement informatique. On a profité de l'occasion pour implanter et mettre en opération un système de prise de commandes axé sur la téléinformatique. Ce système unique au Canada fonctionne 21 heures par jour et permet aux médecins vétérinaires de communiquer en mode interactif avec l'ordinateur central du Centre. Finalement, en réponse à un besoin maintes fois exprimé, le Centre a procédé à l'engagement d'un médecin vétérinaire-conseil qui assiste la clientèle de son expertise.

Somme toute, l'exercice 1989-1990 a été financièrement satisfaisant et les gestes posés sont conformes à l'orientation du Centre qui est d'améliorer le service à la clientèle par une mise à jour constante de ses systèmes de gestion en faisant usage des meilleures technologies disponibles.

Monsieur Lucien Biron
Président

Monsieur Paul Cusson
Directeur général

CDMV Inc.

2999, rue Choquette
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7C2

Téléphone: 514-773-6073
Télécopieur: 514-773-4370

Usine de congélation de Saint-Bruno inc.

L'exercice 1989-1990 de l'Usine de congélation de Saint-Bruno inc. a été marqué par une augmentation importante de ses capacités de congélation et d'entreposage, un accroissement de 17 % de son chiffre d'affaires, à 1 909 081 $, et une perte nette de 76 902 $.

L'amélioration anticipée de la production en bleuetières et la diminution de la période de récolte qui l'accompagne ont amené l'Usine à augmenter sa capacité de conditionnement pour diminuer l'engorgement survenant au moment de la cueillette. L'installation d'un nôuveau tunnel de congélation pouvant conditionner 3 800 kilogrammes de fruits à l'heure a permis de doubler la capacité de congélation individuelle (IQF). Concurremment, le volume d'entreposage a été augmenté de 500 000 kilogrammes à 3,2 millions de kilogrammes. Au total, l'Usine aura investi 1,2 million de dollars financé par ses propres fonds auxquels est venu s'ajouter un prêt de SOQUIA.

Aux nouvelles capacités de conditionnement, il faut mentionner l'acquisition par Les Bleuets Sauvages du Québec inc. d'un nettoyeur électronique qui est venu compléter la ligne de production du nouveau tunnel. Il s'agit d'un investissement de 325 000 $ qui démontre l'intérêt des producteurs à l'amélioration de leur industrie. L'ensemble de ces acquisitions, combiné à un effort particulier de sensibilisation du personnel, ont eu un effet bénéfique sur la qualité des produits. La catégorie «fantaisie» qui se vendait récemment près de 0,06 $ la livre de plus que la catégorie suivante, est passée à 79 % de la production totale alors que le plus haut niveau atteint au cours des cinq années précédentes avait été de 68 %.

Au cours de la dernière saison, la prévision d'augmentation de la production en bleuetières ne s'est pas matérialisée. On a plutôt assisté à une diminution de 15 %, en raison de la sécheresse qui a affecté plusieurs producteurs. L'Usine a dû en subir les conséquences puisque le volume brut de fruits traités a chuté de 5 000 000 à 4 340 000 kilogrammes. Dans un tel contexte, l'accroissement du chiffre d'affaires est essentiellement dû à une augmentation de 27 % du tarif de congélation individuelle qui était resté stable depuis plusieurs années.

Malgré un résultat financier mitigé, l'Usine a réalisé une performance satisfaisante au cours de l'exercice. L'installation de la nouvelle ligne s'est faite en un temps record et son efficacité s'est avérée supérieure aux attentes. L'entreprise a su répondre aux besoins des producteurs tout en apportant une emphase particulière au contrôle de la qualité. Si la récolte de la prochaine saison est conforme aux prévisions, l'Usine ne devrait pas avoir de difficultés à reprendre le chemin de la rentabilité.

Monsieur Lucien Biron
Président

Monsieur Jeannot Côté
Directeur général

690, rue Melançon
Saint-Bruno
Lac Saint-Jean (Québec)
G0W 2L0

Téléphone: 418-343-2206
Télécopieur: 418-343-2513

Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.

Le 13 septembre 1989, le gouvernement du Québec approuvait le «Programme favorisant l'utilisation de l'insémination porcine comme moyen d'amélioration génétique du cheptel porcin dans chacune des régions du Québec». Le décret de création en confie la gestion à SOQUIA par l'intermédiaire d'une nouvelle filiale en propriété exclusive, le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.

Ce Centre a été créé en 1973 comme un service du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Son transfert à SOQUIA, effectif le 15 janvier 1990, a pour objectif de réduire les contraintes administratives inhérentes à son statut de service gouvernemental et d'assurer son développement. Depuis sa toute récente association, la société-mère a investi 500 000 $ pour acquérir les installations existantes et lui fournir les liquidités requises par ses opérations.

Aucune modification sensible ne sera apportée à la mission première du Centre qui est d'améliorer le potentiel génétique du cheptel québécois et de rendre l'insémination porcine disponible à un juste prix pour tous les éleveurs québécois. La Société compte cependant accélérer sa croissance en axant son développement sur les besoins des consommateurs et des éleveurs. Aussi, le Centre aidera-t-il l'industrie porcine à produire des animaux sains ayant les qualités recherchées par les consommateurs et pouvant être vendus à un prix concurrentiel sur les marchés. Parmi les mesures concrètes qui seront prises pour réaliser cette mission, mentionnons qu'on élargira sa base génétique en y investissant 500 000 $ pour faire passer le troupeau de 40 à 80 verrats.

Le CIPQ a aussi reçu le mandat d'atteindre l'autofinancement d'ici cinq ans. À cette fin, il devra quadrupler ses ventes de doses qui représentent actuellement moins de 5 % des inséminations potentielles. Il s'agit là d'un objectif de taille qu'on ne pourra rencontrer qu'avec l'aide du milieu et le dynamisme du personnel. Entre-temps, le Ministère versera au Centre une subvention annuelle de fonctionnement de 400 000 $, pour une durée de 5 ans, lui permettant de supporter sa croissance.

La période de deux mois et demi qui vient de se terminer aura permis à cette filiale d'assurer son passage d'entité administrative d'un ministère à celui de société commerciale autonome. Elle dispose maintenant d'un plan comptable et d'un budget, elle est dirigée par un conseil d'administration de sept membres, dont trois proviennent du milieu des éleveurs, et elle a signé une entente de prêt d'employés avec le MAPAQ. Du 15 janvier au 31 mars 1990, le Centre a réalisé des revenus de 38 000 $ provenant de la vente de doses de semences. Le bénéfice net pour cette même période a été de 15 000 $.

À l'aube du libre-échange, de changements importants sur les marchés internationaux et d'une volonté de l'industrie d'allier production et qualité totale, l'industrie porcine québécoise se doit d'être à la fine pointe technologique. Dans ce contexte, le CIPQ vise à devenir un centre d'excellence qui marquera l'industrie qu'il dessert tout au long de la décennie qui commence.

C.P. 220
Saint-Lambert
Comté Chutes-de-la-Chaudière
(Québec)
G0S 2W0

Téléphone: 418-889-9748
Télécopieur: 418-889-8210

Monsieur Lucien Biron
Président

Monsieur Ronald Drapeau
Directeur général

LE GROUPE SOQUIA

L'Agro-alimentaire

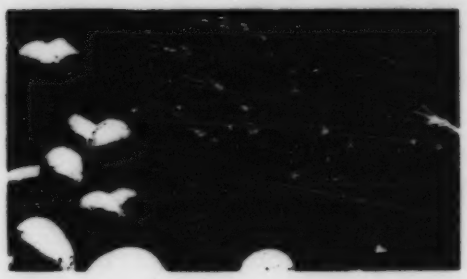

Liste des participations[1] au 31 mars 1990

Entreprise	Description	Participation
Abattoir R.Roy inc.	Abattage de porcs	100,0 %
Aliments Carrière inc. (Les)	Transformation de légumes en conserve et surgelés	23,0 %
Cofranca Import Export inc.	Abattage et découpe de viande chevaline	32,7 %
Composts du Québec inc. (Les)	Production de compost	29,1 %
Culinar inc.	Fabrication, transformation et distribution de produits alimentaires	35,4 %
Entreprises Champost inc.(Les)	Production de champignons et de compost	30,3 %
Julac inc.	Transformation du bleuet	44,7 %
Leblanc & Lafrance inc.	Entreposage, commercialisation de grains et autres intrants agricoles	35,0 %
Nutribec ltée	Fabrication et distribution d'aliments pour animaux	38,6 %
Nutrisoya inc.	Production de tofu et dérivés de soya	50,0 %
PATLQ inc.	Service d'analyse de la performance des troupeaux laitiers [2]	24,0 %
Serristes Unis de l'Estrie (1988) inc.	Production de légumes	41,3 %
Socadia inc.	Conditionnement de légumes frais	40,0 %
Viandes du Breton inc. et Trans-viande Témis inc.	Abattage et découpe de porcs	33,3 %

(1) Sous forme de capital-actions votant et participant.
(2) SOQUIA agit à titre de mandataire du MAPAQ.

Les pêcheries commerciales (SQP)

Entreprise	Description	Participation
Alipêche inc.	Première transformation de produits marins	50,0 %
Aquapêche inc.	Mytiliculture	39,6 %
Baie des Chaleurs Aquaculture inc.	Salmoniculture	25,7 %
Novi-Pêche (1987) inc.	Première transformation de produits marins	43,4 %
Primonor (1989) inc.	Première transformation de produits marins	50,0 %
Société de commercialisation SOCOMER inc.	Commercialisation de produits marins	16,7 %

Les filiales de service

Entreprise	Participation
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.	100 %
Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc.	100 %
Centre de distribution de médicaments vétérinaires inc. (CDMV) inc.	100 %
Usine de congélation de St-Bruno inc.	100 %

SOQUIA

2, Parc Samuel Holland
Bureau 284
Québec (Québec)
G1S 4S5

Téléphone: 418-643-2238
Télécopieur: 418-643-2553

DÉPÔT LÉGAL, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

LES PAGES DU RAPPORT FINANCIER
AINSI QUE LA COUVERTURE
SONT IMPRIMÉES SUR PAPIER RECYCLÉ